

20 décembre 2011

## **Accessibilité : un plan intercommunal sur le Pays d'Aubenas Vals étudié par le PACT H&D Ardèche.**

Le PACT H&D Ardèche intervient auprès des collectivités pour réaliser leur **Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)**.

Le 22 novembre dernier, le PACT H&D Ardèche a présenté, lors d'une réunion de la **communauté de communes du Pays d'Aubenas Vals**, les rapports d'étude du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) sur les 10 communes concernées. Ces études ont été réalisées sur la base d'un diagnostic de terrain et en concertation étroite avec les élus, les personnels techniques et les associations représentant les personnes handicapées ou à mobilité réduite qui siègent au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH)

Cet état des lieux détaille, sur l'ensemble des secteurs prioritaires (espaces commerciaux ou de services, principales voiries, arrêts de bus, notamment), les obstacles qui limitent l'accessibilité de la « chaîne de déplacement » en prenant en compte les différents handicaps (moteur, sensoriels, déficience mentale).

Sur la base de ce diagnostic, des préconisations d'interventions chiffrées et planifiées sont proposés. Ces plans, qui doivent être approuvés par les communes, serviront de guide pour les investissements futurs afin de rendre leurs espaces publics accessibles à tous.

